



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PREFET

BARRP

N° Spécial

27 juillet 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CAB.BARRP du 27 juillet 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB.BARRP N° 2017.646	26.07.2017	Arrêté accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement.	3

CABINET DU PREFET

PRÉFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté CAB/BARRP n° 2017/646 accordant la Médaille d'Acte de Courage et de Dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Médaille de bronze pour Acte de Courage et de Dévouement est décernée à :

Monsieur Tarek NASSEREDDINE, Gardien de la paix

Monsieur Brice MAGISTRIS, Gardien de la paix

Monsieur François MORA, Gardien de la paix

Affectés à la circonscription de sécurité de proximité de Saint-Cloud,

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Nanterre, le 26/07/2017

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>